

# C'est D'Ille !





# UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR !

Malgré la période difficile que nous traversons, il est essentiel de continuer à se projeter vers l'avenir.

La commune s'emploie à garder ce dynamisme en élaborant des projets de rénovations, de réhabilitations et d'investissements pour améliorer votre cadre de vie.

Notre volonté est de nous engager dans une politique de développement durable, que ce soit par la réalisation d'économies d'énergies dans les équipements publics, la production d'énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité ou encore la réhabilitation de nos réseaux d'eau.

Cette vitalité se dégage également grâce à votre implication pour notre ville. Votre présence aux différentes animations proposées, autant par les associations que par la commune, est une chance et je vous en remercie.

A travers ce bulletin municipal, vous allez pouvoir découvrir les réalisations et projets pour notre commune.

Bonne lecture.

**Willy Burghoffer**

# Sommaire

<i>Le Mot du Maire</i>	2
<i>Sommaire</i>	3
<i>Sports et Associations</i>	4 à 6
<i>Vie politique</i>	7 & 8
<i>Urbanisme</i>	9 & 10
<i>Sécheresse et risque d'inondation</i>	11
<i>Cadre de vie</i>	12 à 15
<i>Emploi - Commerces</i>	16
<i>Nos écoles</i>	17 & 18
<i>Social et Santé</i>	19 & 20
<i>Sécurité</i>	21
<i>Finances publiques</i>	22 & 23
<i>Culture et Patrimoine</i>	24 & 25
<i>Développement durable</i>	26 & 27
<i>Tribune libre</i>	28
<i>Etat civil</i>	29 à 31

## INFORMATIONS UTILES

Pour suivre l'actualité  
de la municipalité :

Rendez-vous sur le site Internet  
de la commune : [www.ille-sur-tet.com](http://www.ille-sur-tet.com)

Suivez-nous sur la page Facebook :  
Ville d'Ille sur Tet

Contactez-nous par mail :  
[mairie@ille-sur-tet.com](mailto:mairie@ille-sur-tet.com)

## C'est D'Ille !

Directeur de la publication :  
Willy BURGHOFFER, Maire d'Ille sur Tet

Responsable de la rédaction :  
Annabelle ALESSANDRIA, adjointe à la communication

Rédaction et photos : Equipe municipale

Impression : Imprimerie du Mas

Mois de parution : décembre 2023

Dépôt légal : 24/10/2001



MAIRIE  
ILLE SUR TET

## INAUGURATION DU PUMPTRACK

Le Pumptrack d'Ille sur Tet, lieu de rassemblement et de loisir des passionnés de glisse, est désormais terminé. Les objectifs de cet espace sont de permettre aux Illoises et aux Illois de pratiquer des activités de glisse en toute sécurité ainsi que

de proposer et de développer des animations urbaines.

L'ensemble des travaux s'élève à 225 690,00€ HT, des subventions ont été accordées à hauteur de 40% par l'État, 15% par la région

Occitanie et 25 % par le département des Pyrénées-Orientales.

**Une inauguration aura lieu le 20 mars 2024 en présence de la championne olympique de BMX Anne Caroline Chausson.**



## LA VIE ASSOCIATIVE, PLUS VIVANTE QUE JAMAIS

Samedi 02 septembre 2023, s'est tenu le forum des associations, rendez-vous incontournable de la vie associative d'Ille sur Tet.

48 associations ont répondu présentes à l'appel de la municipalité. Cette journée a permis aux Illoises et aux Illois,

venus en nombre, d'être au contact du tissu associatif local.

Qu'elles soient culturelles, sportives, écologiques, patriotiques ou solidaires, chacune et chacun trouve son bonheur dans les quelque 120 associations de la ville, et c'est ce même tissu associatif

qui contribue au rayonnement et au dynamisme d'Ille sur Tet.

Cette édition 2023 a également été l'occasion d'installer un espace pour les enfants avec des jeux gonflables, afin de leur permettre de se divertir tout au long de la journée.



# ECLAIRAGE DU STADE



La mairie a récemment effectué des travaux de rénovation de l'éclairage du stade Jean Galia et du stade annexe.

Avant les travaux, le stade principal avait 36 projecteurs de 2 000 W pour une consommation de 72 000 W/h. Désormais, il y a 24 projecteurs dont l'intensité peut être réglée pour

une consommation de 37 000 W/h maximum en mode compétition et 22 000 W/h en mode entraînement. Cette modification permet une économie de 70 % mais aussi une meilleure qualité d'éclairage.

De même, le stade annexe disposait de 8 projecteurs de 2 000 W qui consommaient 16 000 W/h, contre désormais 6 projecteurs dont la consommation variera entre 6 000 et 9 000 W/h.

Ces modifications ont permis

une économie de 68 % sur la facture électrique des stades, qui représentait 14 000 € par an, elle est désormais de 4 500 €.

De plus, le remplacement des lampes réduit les émissions de gaz à effet de serre de 71 %.

Ce programme, d'un montant de 160 000 €, a pu être réalisé grâce à l'aide de l'Etat, dans le cadre de l'Agence Nationale du Sport. Subvention de 100 000 € (62,5 %).



## Les Orgues d'Ille

2 entrées adultes  
**OFFERTES**  
aux Illois

sur présentation de ce coupon  
avec justificatif de domicile.



# 2023 en images



BROADWAY CATALAN



TÉLÉTHON



CONCOURS FÊTE DES MÈRES



DESERTIVAL



FEST'ILLE NIGHT VENDREDI SOIR



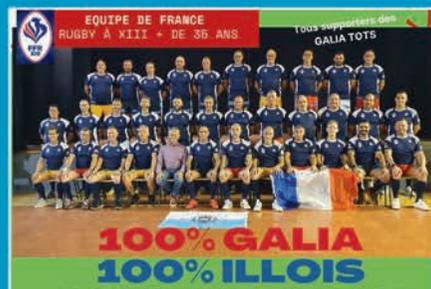
VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE



FESTES CATALANES



LOTO DE NOËL



GALIA TOTS EQUIPE DE FRANCE



GOIGS DELS OUS



ILLE XIII CHAMPION ELITE 2



REGINA



SAINT JEAN



SOUTIEN AUX AGRICULTEURS



VILLE AIDANTE ALZHEIMER

**Plusieurs démissions ont été enregistrées parmi les élus illois. Les membres actuels du conseil municipal sont :**

## **Elus du groupe majoritaire, *Ille avec vous* :**

M. William BURGHOFFER	Maire
M. Claude AYMERICH	Premier adjoint
Mme Françoise CRISTOFOL	2 <sup>ème</sup> adjointe
M. Jérôme PARRILLA	3 <sup>ème</sup> adjoint
Mme Caroline PAGÈS	4 <sup>ème</sup> adjointe
M. Alain MARGALET	5 <sup>ème</sup> adjoint
Mme Naïma METLAINE	6 <sup>ème</sup> adjointe
M. Raphaël LOPEZ	7 <sup>ème</sup> adjoint
Mme Annabelle ALESSANDRIA	8 <sup>ème</sup> adjointe
M. Alain DOMENECH	Conseiller municipal, délégué à l'urbanisme
M. Xavier BERAGUAS	Conseiller municipal, délégué à la police municipale
Mme Evelyne FUENTES	Conseillère municipale, déléguée à l'eau et à l'assainissement
Mme Claudie SERRE	Conseillère municipale, déléguée à l'environnement
Mme Maryse NOGUÈS	Conseillère municipale
M. Jean-Louis LIGAT	Conseiller municipal
M. Thierry COMES	Conseiller municipal
Mme Armande IGLESIAS	Conseillère municipale
Mme Caroline MERLE	Conseillère municipale
M. Damien OTON	Conseiller municipal
M. Yassine SEBHAOUI	Conseiller municipal
Mme Mélissa OBBIH	Conseillère municipale
Mme Clara ROSE, remplaçante de Jade Savoye	Conseillère municipale
M. Frédéric CRAVO, remplaçant de Denis Olive	Conseiller municipal

## **Elus du groupe minoritaire *Pour que vive Ille* :**

Mme Danielle POUDADE	Conseillère municipale
M. Jean-Philippe LECOINNET	Conseiller municipal
M. Bernard COURCELLE, remplaçant de Georges Llobet	Conseiller municipal
Mme Marielle ALONSO, remplaçante de Daniel Renoulleau	Conseillère municipale
M. Georges PERALBA, remplaçant de Nicole Hérisson	Conseiller municipal
Mme Valérie CRIBEILLET, remplaçante de Vanessa Denayre	Conseillère municipale



Depuis début 2023, Mme Evelyne Fuentes est déléguée à l'eau et à l'assainissement. Ayant pris ses fonctions pendant la sécheresse, elle a directement été confrontée aux situations de crise.

Une prise de fonction délicate dans laquelle elle s'implique quotidiennement, avec l'aide des 6 agents techniques et de 2 agents administratifs.

# RENCONTRES DE QUARTIER, UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ

La municipalité a organisé cette année quatre rencontres de quartier à la salle des fêtes. Ces événements ont été l'occasion de moments conviviaux d'échanges et de partages.

Dans une ère dominée par les réseaux sociaux, les élus ont choisi de venir à la rencontre des habitants. Pas de protocole, seulement une table accueillante et ouverte à tous autour d'échanges constructifs.

Initiées par l'adjointe à la communication, ces rencontres de quartier ont permis des discussions variées, en fonction des quartiers et des lieux de vie des habitants.

Ces réunions de quartier seront renouvelées en 2024.



## Art des jardins 2024 : les 2 et 3 mars



**Ce salon existe sur Ile Sur Tet depuis 1998.**

La commune est à nouveau la responsable de cet événement, momentanément organisé par l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes Roussillon Conflent.

**Dès l'édition 2024, l'entrée au public sera gratuite.**

Rdv à la Catalane le premier week-end de mars 2024.

## CENTRE ANCIEN

Rappelons que l'ensemble du centre historique, délimité par la 3<sup>ème</sup> muraille médiévale, est classé au titre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP), aujourd'hui renommée Site Patrimonial Remarquable (SPR). À ce titre, il est bon de rappeler quelques orientations (réglementations) de base.

## COULEURS À EMPLOYER

Une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. Ce sera l'occasion de consulter le nuancier à votre disposition, il indique les couleurs autorisées, autant en façade que pour les menuiseries.

## POSE DE CLIMATISEURS

La pose d'un climatiseur nécessite d'établir une déclaration préalable de travaux.

Les climatiseurs posés en façade sur rue sont interdits, sauf s'ils sont posés sur le bas d'une porte-fenêtre ou encastrés dans la façade. Dans tous les cas, ils devront être munis d'un cache métallique de même teinte que la façade.



### Où se renseigner ?

=> Une permanence des architectes des bâtiments de France est assurée à la mairie, le deuxième mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil de planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie. Ille Sur Tet est couvert par le SCoT « plaine du Roussillon ».

Ce dernier définit les grandes orientations d'urbanisme, de logement, de commerce et d'environnement qui s'imposent aux documents communaux, dont le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est à noter que le SCoT « plaine du Roussillon » est en cours de révision. Les modifications projetées devraient être très importantes, notamment avec la prise en compte de la loi « climat et résilience » qui diminue fortement les zones pouvant être ouvertes à l'urbanisation, l'obligation de

désimperméabiliser les sols, mais aussi de densifier les constructions. Dès son approbation, des informations plus précises vous seront fournies. Une enquête publique sera organisée en 2024.



## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune vient d'engager une révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), le dernier datant de 2011. Les nouvelles orientations liées à la loi « climat et résilience » ainsi que les changements climatiques vont introduire de nouvelles données et de nouveaux objectifs.

# RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PUIS OU D'UN FORAGE.

Tout particulier ou professionnel utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) doit le déclarer.

Lorsque l'ouvrage a une profondeur inférieure à 10 mètres, la déclaration se fait en mairie conformément au Formulaire Cerfa n° 13837\*02, à utiliser.

Une fois les travaux réalisés, la commune viendra contrôler l'installation, et poser un compteur.

Si vous avez l'intention de réaliser un puits de plus de 10 mètres

de profondeur, la demande doit se faire au moins un mois avant travaux auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). De plus :

- S'il s'agit d'un ouvrage de prélèvement d'eau non domestique, s'adresser à la DDTM des Pyrénées-Orientales.

- Suivant les caractéristiques du forage, vous devez demander l'examen au « cas par cas » auprès de l'autorité environnementale.

Pour prévenir les risques de

pollution de l'eau, un agent du service d'eau potable peut accéder à votre propriété afin de procéder au contrôle de votre puits sur la base des informations figurant dans la déclaration d'ouvrage.

***UN FORAGE MAL RÉALISÉ OU TROP PROFOND PEUT AVOIR UNE INCIDENCE SUR TOUTE LA NAPPE PHRÉATIQUE.***

Plus d'infos : <https://www.ille-sur-tet.com/demarches/urbanisme/declaration-puits-et-forages-domestiques/>

## ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ «LA CASETA» ET ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Après une interruption liée à des contraintes administratives, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) devrait reprendre son développement courant 2024.

En parallèle, la nouvelle Zone d'Aménagement Économique de l'Ermita va permettre à nos artisans de s'installer dans de bonnes conditions et de créer de l'activité et de l'attractivité au sein de notre commune.

ICI AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE  
LIVRAISON 2022  
À VENDRE  
20 PARCELLES À BÂTIR POUR IMPLANTER VOTRE ENTREPRISE DE 800 À PLUS DE 3 000M<sup>2</sup>  
Renseignements: 04 68 50 67 67

# Sécheresse et risque d'inondation



## SÉCHERESSE

Notre territoire est de plus en plus confronté aux phénomènes de sécheresse, changeant inévitablement et à long terme nos habitudes de consommation d'eau. Dès le 23 février 2023, le département des Pyrénées-Orientales a été placé en vigilance sécheresse renforcée puis le 9 mai en état de « crise », où seuls les usages prioritaires de l'eau sont autorisés.

Vu le contexte grandissant de restriction d'eau face à la sécheresse et l'effort collectif nécessaire à la préservation des ressources en eau, une réunion de crise a été organisée en mai, pour informer les citoyens

sur la situation et les principes mis en œuvre par arrêté préfectoral.

Fin juin, ce sont 1500 kits d'économie d'eau qui ont été offerts par la municipalité à la population et un bulletin d'information spécial sécheresse a été édité pour sensibiliser les Illois aux gestes écoresponsables et aux consignes à respecter.

Tous les habitants ne sont pas venus récupérer leur kit. **Vous pouvez toujours le faire, en venant en mairie avec un justificatif de domicile.**

La municipalité remercie tous les Illois pour leur compréhension et leur participation à la préservation



de la ressource en eau. Afin de limiter au maximum les tensions sur les réserves en eau potable, nous invitons chacune et chacun à garder les bons réflexes acquis et développés pendant cette période de sécheresse qui perdure.

Un nouvel arrêté prolonge l'état de crise jusqu'en février 2024.

La commune travaille enfin sur ses réseaux d'eau pour limiter les pertes et améliorer le rendement. (Voir article page 14.)

## PLUIE - INONDATION



Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture.



Laissez vos enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur, à l'étage.



Coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloignez des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.

## PLUIES MÉDITERRANÉENNES INTENSES PRÉVENTION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Dans les Pyrénées-Orientales, les épisodes climatiques peuvent être intenses et violents, **surtout après de longues périodes de sécheresse.**

Aussi, après une période de sécheresse, il nous faut anticiper un risque de puissants phénomènes pluvio-orageux méditerranéens, dont les conséquences pourraient être aggravées par la sécheresse des sols.

AYONS  
LES BONS  
RÉFLEXES  
[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)



# ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Le 8 juillet 2023, la municipalité a organisé une journée spéciale pour accueillir les nouveaux arrivants. Cet événement a permis aux nouveaux résidents de découvrir leur nouvel environnement et de se familiariser avec le patrimoine local et les richesses de la commune.

Guidés par Alain Sanchez, assistant de conservation du patrimoine et guide-conférencier, les nouveaux

arrivants ont eu tout d'abord l'occasion de découvrir le centre ancien et bien d'autres sites emblématiques de notre patrimoine culturel...

Après la visite, le groupe s'est retrouvé à la salle des fêtes où monsieur le Maire a présenté l'ensemble des services disponibles pour les résidents : mairie, centre communal d'action

sociale, infrastructures sportives, commerces, professionnels de santé. Il a également évoqué les grands projets en cours dans la ville.

Nous souhaitons à tous nos nouveaux résidents une excellente installation à Ille Sur Tet !

## INCIVILITÉS ET DÉJECTIONS CANINES

La gestion des incivilités et le respect des règles sanitaires sur la voie publique sont des sujets importants au sein d'une collectivité.

Consciente de ces enjeux, la municipalité s'évertue à faire respecter les règles de propreté au sein de notre ville. Tout au long de l'année, des verbalisations pour dépôts d'ordures sauvages, déjections canines et dépôts d'immondices ont été effectuées afin de sanctionner les auteurs des faits, après enquête ou via le système de vidéosurveillance. Les amendes infligées par la police municipale vont de 135€ jusqu'à 750€.

A cet effet, différents arrêtés ont été pris par la commune,

consultables sur le site Internet de la ville ou en mairie, un flyer a été distribué. Lors du conseil municipal du 30 novembre 2023, un dernier outil vient compléter le dispositif : la mise en place d'une amende administrative à l'encontre des contrevenants pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Nous comptons sur le civisme de toutes et tous, et rappelons que des sacs pour déjections canines, ainsi que des poubelles publiques sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire de la ville. La municipalité est également à votre écoute pour toutes remontées d'informations et questionnements quant à la gestion des déchets.

Vous avez la possibilité de signaler une incivilité sur l'application Intramuros, téléchargeable gratuitement sur votre mobile.



# AMÉLIORATION DU SITE DU PLAN D'EAU



De récentes améliorations ont été apportées à notre plan d'eau. Ces aménagements ont été réalisés dans le but de rendre le site plus accessible et agréable pour tous.

Désormais, aucun véhicule n'est autorisé sur le site. Un parking a été créé en amont, avec interdiction de stationner le long de la route. Nous avons également créé un emplacement « handicapé » à l'entrée du site. Une clôture en rondins de bois a été installée pour sécuriser les lieux.

Les tables ont été rénovées et des bancs installés, des cendriers ont



été ajoutés afin de préserver un espace propre et non pollué. Enfin, un boulo-drome a été créé pour les amateurs de pétanque.

Pour répondre aux arrêtés du Préfet concernant les risques incendie, les points de grillade ont été équipés de grilles permettant de fermer l'accès aux places à feu si nécessaire.

**Le coût total de ces travaux s'élève à 27 498 €, sans compter le travail de nos agents.**

Pour animer ce lieu, pendant l'été, trois Food trucks se sont relayés de juin à septembre.



Depuis le début du mois de juin, la municipalité a mis en place une nouvelle application appelée IntraMuros, que vous pouvez retrouver sur iPhone et Android. Cette application, disponible gratuitement, offre de nombreux avantages pour les habitants, les commerçants et les associations de notre ville.

Elle permet à chacune et chacun de

## INTRAMUROS : L'APPLICATION QUI DYNAMISE NOTRE VILLE

rester informé des actualités et des événements locaux en temps réel. De plus, elle offre une plateforme interactive où chacun peut partager des informations pertinentes, mais aussi faire des signalements, contribuant à intervenir et améliorer notre ville.

### Un espace pour les commerces et les associations.

Un des atouts majeurs de l'application IntraMuros est d'offrir un espace dédié aux commerces et aux associations. Ils peuvent y apparaître gratuitement et poster

des événements, pour une visibilité accrue auprès des habitants.



# RÉFECTION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT. RÉALISATIONS ET PROJETS !

## RÉSEAUX D'EAU POTABLE :

La commune poursuit la réfection de ses réseaux. Malgré les efforts entrepris avec un programme d'envergure, réalisé sur le centre ancien et les rues Jean Moulin et 11 novembre entre 2019 et 2023, le rendement de la commune reste fragile.

Rappel du précédent programme :

### PROGRAMME PLURIANNUEL POUR LA GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX AEP

TRAVAUX D'ÉLIMINATION DES FUITES SUR RESEAUX D'EAU POTABLE :

1 890 770 € HT



38%

712 520 €

7%

142 504 €

55%

1 035 746 €



*Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau*



Un nouveau programme triennal de travaux de réfection des réseaux d'eau potable sera réalisé entre 2024 et 2026.

Il est évalué à 3 570 001,50 € H.T. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour une participation au coût de l'opération à hauteur de 60 %.

## RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT :

En parallèle de ce programme, la commune souhaite améliorer ses réseaux d'assainissement (car la

station d'épuration reçoit de trop volumineuses eaux parasites). Un schéma d'assainissement a donc été réalisé et restitué en juillet 2023.

Les objectifs sont :

- la réduction des apports d'eaux parasites permanentes et pluviales à la station d'épuration,
- la suppression des rejets directs au milieu naturel,
- l'amélioration de la collecte et du traitement.

Le montant total des investissements en travaux à réaliser sur les réseaux de collecte est estimé à 4 828 684,00 € HT. Les travaux de réhabilitation des réseaux de collecte, identifiés en priorité n°1,

sont pour certains, communs aux travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable.

Un dossier de 2 969 355,00 € H.T. a été déposé auprès de l'agence de l'eau et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales qui pourront participer au coût de l'opération pour une réalisation de 2024 à 2027.

Il est à noter que les opérations, autant sur les réseaux d'eau potable que d'assainissement collectif seront réalisées selon les principes de la Charte Qualité nationale.

# NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS EN CENTRE-VILLE

Depuis le début du mois de novembre, la **Communauté de Communes Roussillon Conflent** a installé de nouveaux conteneurs pour la collecte des déchets en centre-ville.

Ce mode de ramassage existe aussi à Montalba et Bélesta. La Communauté de Communes a prévu de l'étendre sur l'ensemble des communes du territoire. Cette nouvelle collecte permet, selon les statistiques, de réduire les coûts de collecte et d'augmenter les performances du tri. Cette baisse de coût viendra compenser, au moins en partie, l'augmentation des tarifs que nous subissons.

Cette initiative, prise par la Communauté de Communes, pourra être ajustée (déplacement et/ou ajout de conteneurs...), notamment en fonction des remarques des riverains.

Dans tous les cas, la ville met un point d'honneur à veiller à ce que ce dispositif fonctionne bien. Ainsi, les



élus, les agents communaux et intercommunaux travaillent de concert à vérifier l'état des conteneurs et des abords. Un ramassage supplémentaire a déjà été demandé pour la place de la République. Des passages quotidiens sont faits pour contrôler la propreté des points de collecte.

Pour rappel, un composteur collectif est à votre disposition sur le parking du Riberal.

La bonne volonté de tous, le civisme et la solidarité sont les ingrédients indispensables à la bonne réussite de cette opération.

Pour toute demande d'information sur le tri et la collecte des déchets, vous pouvez contacter la Communauté des communes Roussillon Conflent au 04 68 57 86 85

ou par mail : [accueil@roussillon-conflent.fr](mailto:accueil@roussillon-conflent.fr)

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT**

## Si ce point de collecte est plein, où déposer mes ordures ?

**Nouveaux points de collecte**  
**Nuevos lugares de colecta**

**NOVEMBRE 1er**  
**Dù jeter mes déchets à partir du 1<sup>er</sup> novembre ?**

Identifiez le point de collecte le plus proche de chez vous !  
Et pour vous simplifier le tri, demandez votre cabas de précollecte, il est gratuit !  
Espace Actions territoriales  
3, rue Bourdeville

Map locations:  
1. Parking du Remblai, Route de Montalba  
2. Parking Le Riberal, Bd Jean Bourrat  
3. Rue de l'Hôpital  
4. Entrée du Foirail, Avenue Pasteur  
5. Place de la République  
6. Parking Rue Louis Boyer

## DE L'EMPLOI POUR LES JEUNES ILLOIS

Pour la 10<sup>ème</sup> année, notre commune a accueilli le Forum Emploi Jeune, organisé par la Mission Locale Jeunes (MLJ).

conseils pertinents sur la recherche d'emploi.

La Ville d'Ille sur Tet a également

En parallèle, la Mission Locale des Jeunes (MLJ) assure une permanence à la mairie annexe, square Jean Amade, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Cette permanence, dédiée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, offre un soutien précieux pour les aider à naviguer dans le monde du travail, trouver des opportunités d'emploi et développer des compétences professionnelles. Que vous soyez à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil, la MLJ est là pour vous aider.

Nous encourageons tous les jeunes entre 16 et 25 ans à profiter de cette ressource. Plus de renseignements au 04 48 50 06 01 ou [mission.locale.jeunes@mlj66.fr](mailto:mission.locale.jeunes@mlj66.fr).



Cet événement a offert une occasion pour les jeunes de notre communauté de rencontrer des employeurs potentiels, de découvrir des opportunités de carrière et de recevoir des

tenu un stand lors de cet événement afin de répondre à vos questions, discuter des initiatives pour soutenir l'emploi des jeunes et partager des informations sur les services municipaux.



### CONVENTION AVEC LA CMA

La Ville d'Ille Sur Tet a signé une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Orientales, pour la mise en place d'un programme d'accompagnement pour ses artisans. Ce programme offre une série de réunions d'information et de communication, ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Ces réunions sont conçues pour aider nos entreprises à interpréter les nouvelles réglementations et à tirer parti des opportunités de marché. L'accompagnement individualisé permet une assistance, adaptée aux besoins spécifiques de chaque artisan.

**Prochaine rencontre le 27 février 2024. Dans le cadre de la démarche du développement durable dans votre entreprise : Comment réduire vos factures et réaliser facilement des économies ?**

## UN TIERS-LIEU EN PLEIN CŒUR DE VILLE : LA FABRIQU'ILLOISE

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons exposé le projet de création d'un tiers-lieu dans l'ancienne mairie.

Pour réaliser ce projet, certains investissements ont été nécessaires. Il s'agit de la création d'une salle de réunion au rez-de-chaussée, de l'installation d'équipements té-

léphoniques et Wifi dans tout le bâtiment, ainsi que du matériel audio-vidéo pour les vidéoconférences. Pour un coût total de 21 643,78 € HT, avec une aide de 25 % de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, le site est désormais ouvert. Les 10 bureaux sont à ce jour loués.



# L'ÉCO-PÂTURAGE : UNE PRATIQUE ANCESTRALE ET ÉCOLOGIQUE

Grâce à l'initiative "Ré-Évolution", l'éco-pâturage est devenu une partie intégrante de la vie des habitants d'Ille Sur Tet. David Sira, éleveur, a ainsi créé une bergerie sous l'ermitage de Saint-Maurice. Un partenariat s'est mis en place avec la commune pour qu'une partie des espaces verts de la ville soit entretenue par éco-pâturage.

Après une visite à la résidence Saint-Jacques, les chèvres se sont rendues à l'école Pasteur, offrant ainsi aux élèves un cours de science grandeur nature.

Les 211 élèves de l'école Pasteur ont ainsi pu écouter avec attention le berger parler de ses chèvres, de son métier et de l'éco-pâturage.

Les enfants ont apprécié cet échange, les chèvres à l'école représentent un rappel du passé que des enseignants comme Maurice Iché, Alain Taurinya et Louis Marsal auraient apprécié.

Ensemble, continuons à faire d'Ille Sur Tet un lieu où nature et éducation se rencontrent pour le bien-être de tous.



## RÉNOVATION DES SANITAIRES DES ÉCOLES PASTEUR ET TORCATIS.

Il s'agissait de poursuivre la politique menée par la commune depuis trois ans, pour permettre la rénovation de nos bâtiments et de nos écoles.

L'été 2023, le programme s'est terminé par la rénovation des sanitaires de l'école Pasteur, ceux de Torcatis ayant été rénovés en 2022.

**Ce programme global de 90.000 € a obtenu une participation de 40 % de l'Etat et de 20 % du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.**



# L'ÉCOLE LOUIS PASTEUR REÇOIT LE LABEL NUMÉRIQUE NIVEAU 3

L'école Louis Pasteur a reçu en juin 2023 le label numérique niveau 3. Cette distinction est une reconnaissance méritée du travail accompli par les enseignants et les élèves de l'école, passant directement du niveau 1 au niveau 3.

Le label a été décerné, en présence de Sacha Gonzalez, inspecteur de l'Éducation nationale pour la circonscription de Prades, chargé de

la mission numérique, de Claude Aymerich, premier adjoint, d'Élodie Camo et de Myriam Moréno, conseillères pédagogiques départementales « mission numérique ».

Ce label met notamment en avant le travail des classes de CM2 d'Aurélié Lopez et d'Émilie Flachaire, mais aussi celui des classes de CE2 de Sébastien Pla et de David Monllor. Il prend en compte l'en-

semble des travaux réalisés à travers l'utilisation du matériel numérique tels que les ordinateurs, tablettes et autres tableaux numériques.

La municipalité d'Ille sur Tet tient une nouvelle fois à féliciter les enseignants et les élèves de l'école pour leur investissement autour de ce projet.

## UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La campagne électorale pour l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulée à l'école Pasteur du 2 au 5 octobre 2023.

30 élèves de CE2 et CM1 se sont

portés candidats et ont rédigé leur programme sur de grandes affiches placardées sous le préau.

Le 6 octobre, les 210 élèves de l'école ont voté et ont élu leurs 6 représentants pour un mandat de 2 ans : Nassim Benkharmaz, Juliette Calmon, Maxime Gazé, Elyo Hamadouche, Melya Pagès et Sophie Calmet-Whittingham, élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes le 6 no-

vembre, en présence du Maire et de plusieurs de ses adjoints.

Leur rôle sera de représenter les enfants illois lors des cérémonies officielles, mais aussi de proposer des idées à l'attention des 4 écoles ainsi que de la commune en général. Ils disposeront d'un confortable budget de 10 000 € pour les aider à concrétiser leurs projets.

Une première réunion a eu lieu le 16 novembre et a déjà fait émerger plusieurs projets.



# MARS : UN MOIS DÉDIÉ AUX DROITS DES FEMMES À ILLE SUR TET

Le mois de mars 2023 a été marqué par une série d'événements visant à promouvoir les droits des femmes et la lutte pour l'égalité entre les sexes. Le 8 mars, une marche solidaire a été organisée pour célébrer la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Cet événement visait à encourager la solidarité envers la cause des femmes et rappeler la nécessité de défendre leurs droits difficilement acquis par le passé.

Le 10 mars, une exposition de photos a été inaugurée à la médiathèque pour mettre en lumière des femmes illoises dans leurs différents métiers. Cette présentation rappelle les défis auxquels les femmes sont confrontées pour accéder à l'ensemble des métiers et ce, encore de nos jours. Enfin, le 15 mars, un débat sur les droits des femmes a été organi-



sé autour du film "L'événement" d'Audrey Diwan, au cinéma REX. Ce film, qui a remporté le Lion d'or à la Mostra de Venise, raconte l'histoire d'une jeune femme enceinte des années 1960, lorsque l'avortement était encore illégal. Un débat a suivi la projection.

Ces événements ont offert une occasion à chacune et chacun, jeune et moins jeune, de réfléchir aux progrès à réaliser dans la lutte pour l'égalité des sexes et de se mobiliser pour les défis qui restent à relever, tout en gardant en tête la fragilité des lois déjà votées.

## UN MOIS D'OCTOBRE EN ROSE À ILLE SUR TET

Le mois d'octobre à Ille sur Tet a été teinté de rose pour soutenir la lutte contre les cancers féminins.

Le 13 octobre, la mairie a été décorée de fanions roses, opération déjà réalisée en octobre 2022. Cette an-

née, une marche rose a été organisée le 18 octobre, rassemblant plus d'une soixantaine de femmes et d'hommes, marche qui s'est achevée autour de l'Apérose de l'amitié. De plus, des marque-pages ont été

distribués aux enfants des écoles afin qu'ils les offrent à leurs mères. Ce petit objet du quotidien permet de rappeler l'importance du dépistage précoce.

Enfin, le 27 octobre, une matinée de prévention a été organisée avec le centre médical et la Ligue contre le Cancer. Cette matinée a été l'occasion de présenter les moyens de prévention et de dépistage du cancer du sein tout en proposant un atelier d'auto-dépistage. Il faut rappeler que même si l'opération Octobre Rose permet de mettre en lumière l'importance de prendre soin de soi, c'est bien toute l'année que le suivi peut s'effectuer, autant pour les femmes que pour les hommes.



# L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DE L'ACTION COMMUNALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Ille sur Tet, dirigé par Mathieu Paillares, vient d'effectuer la distribution des colis de Noël. Ces colis, réservés aux personnes de plus de 80 ans (plus de 10 % de la population illoise), sont un signe de reconnaissance et une marque de respect envers nos aînés. Cette année, plus de 586 colis ont été livrés à domicile par les élus municipaux. La distribution de ces colis est une occasion pour la municipalité de montrer à ses aînés qu'ils ne sont pas oubliés et marque une forte volonté de garder le lien social avec eux. Confectionnés par les commerçants locaux, ils contiennent également des dessins faits par les enfants des écoles.

Par ailleurs, le CCAS a récemment doté son personnel de 70 blouses confectionnées par l'atelier illois de Mina Couture. Ces blouses, ergonomiques et adaptées aux lavages fréquents, sont également un symbole de l'engagement de la commune pour le soutien de l'économie locale.

Le choix de la couleur bleue, au-delà d'être la couleur de la ville, permet de se démarquer du blanc, couleur associée aux professionnels de santé.

CCAS : 2 bis place de la République - Tél. 04 68 84 83 95

Centre Communal d'Action Sociale

Ille sur Tet



## ACCUEIL DE JOUR « Les Eaux Vives »

RESIDENCE  
**St.jacques**

établissement public  
pour personnes âgées



RÉSIDENCE SAINT JACQUES - ILLE SUR TET  
Ouvert du lundi au vendredi - de 9h30 à 16h

T. 04 68 84 63 69 / [aj-leseauxvives@ehpad-illesurtet.fr](mailto:aj-leseauxvives@ehpad-illesurtet.fr)

## SÉCURISATION DES TRAVERSÉES PIÉTONNES LE LONG DE LA ROUTE DE ST-MICHEL DE LLOTES

Suite aux demandes des riverains lors des rencontres de quartier, des mesures ont été prises pour sécuriser les traversées piétonnes le long de la route de St-Michel de Llotès. Les résidents locaux avaient exprimé leurs préoccupations quant à la sécurité des personnes sur cette route. En réponse à ces inquiétudes,

la municipalité a entrepris des travaux de sécurisation en plaçant des quilles afin de délimiter les espaces respectifs entre les piétons et les voitures. Les passages piétons ont également été repeints à cette occasion.



La municipalité tient à remercier les riverains pour leur participation active aux rencontres de quartier et pour avoir attiré l'attention sur cette problématique.

## VISITE AUPRÈS DE NOS SAPEURS-POMPIERS



Le centre d'incendie et de secours d'Ille Sur Tet a reçu la visite du Sous-Préfet de Prades, accompagné du Maire et des élus à la sécurité. Le Maire a exprimé sa gratitude envers les pompiers pour leur courage et leur dévouement, soulignant les risques qu'ils prennent lors des incendies et des accidents.

Un remerciement chaleureux a également été adressé au Président et aux membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation des journées portes ouvertes, qui ont permis aux enfants de découvrir l'univers des pompiers. Le capitaine Patrick Jarycki, chef du centre de secours et d'incendie, a for-

mulé sa satisfaction d'avoir le soutien de la municipalité. Malgré l'arrivée de nouvelles recrues, le centre de secours et d'incendie lance un appel au volontariat, soulignant que toute personne souhaitant rejoindre le centre sera la bienvenue. Renseignements à prendre auprès de la caserne.

## EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION

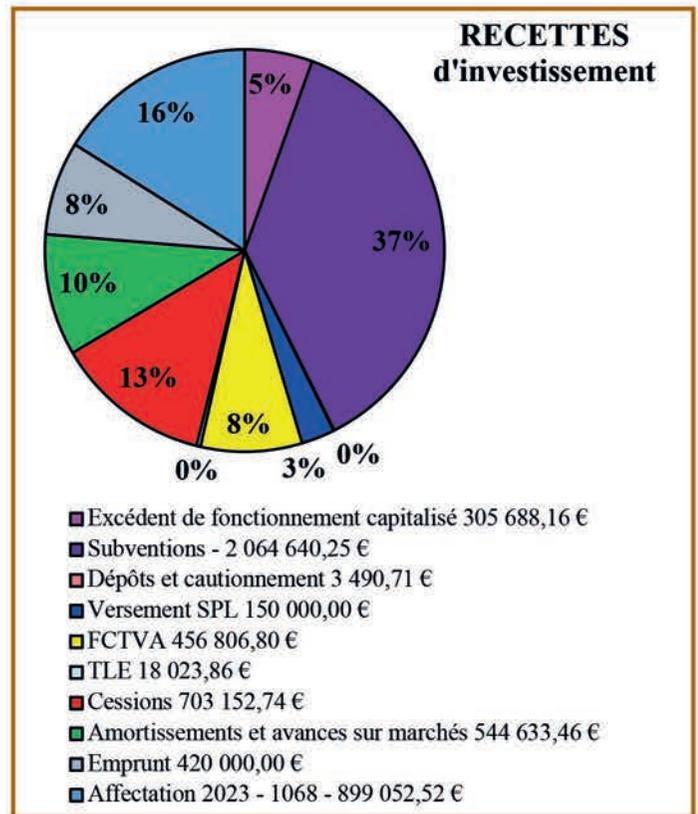
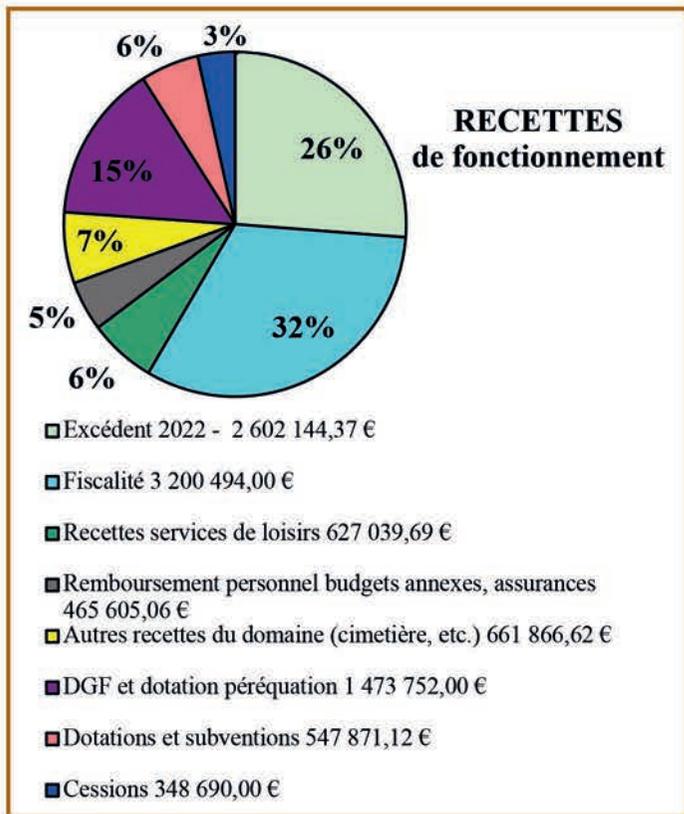
Une extension du parc des caméras de vidéo protection va être réalisée, en collaboration avec la brigade de gendarmerie. Ce programme, d'un coût de 83 000 € HT, a été étudié afin d'améliorer la sécurité de notre

ville. La mise en place de ce système de vidéo protection a pour objectif de renforcer la sécurité et de faciliter les enquêtes. La collaboration avec la brigade de gendarmerie, spécialisée

en matière de sécurité publique, permet de garantir que le système est utilisé de manière efficace et conforme à la réglementation en vigueur.

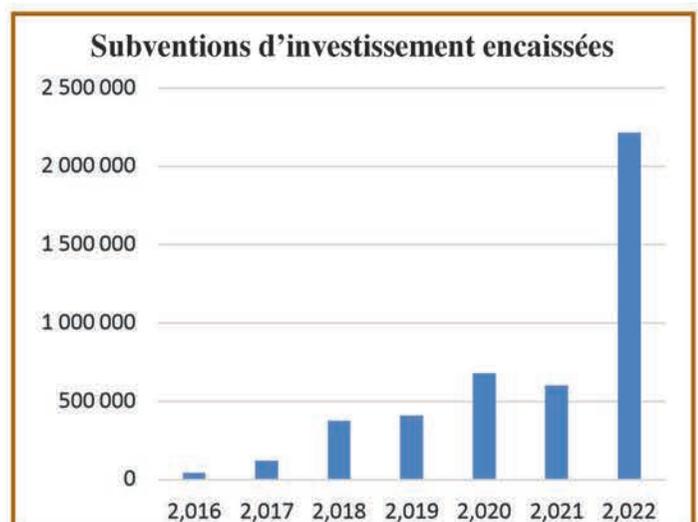
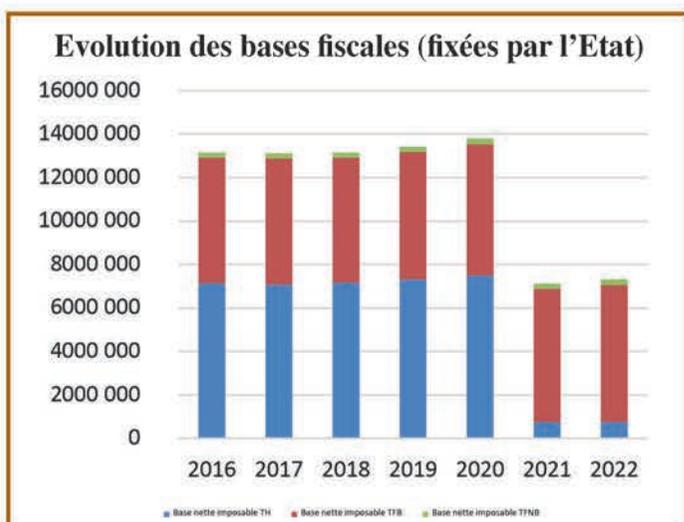
## SUR LA BASE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022, VOTÉ PAR DÉLIBÉRATION LE 09 MARS 2023.

**Les ressources :** recherche de revenus propres pour limiter la fiscalité.

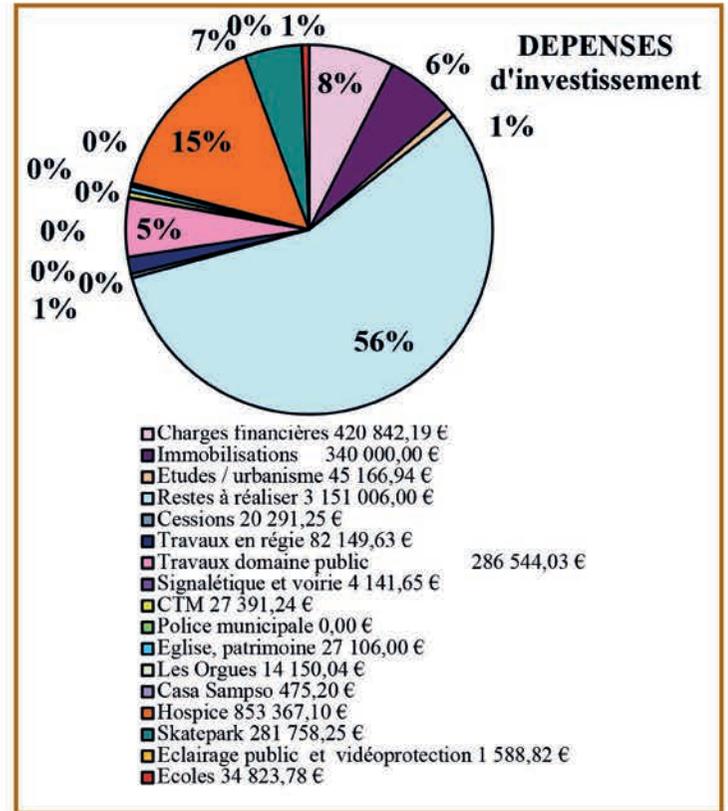
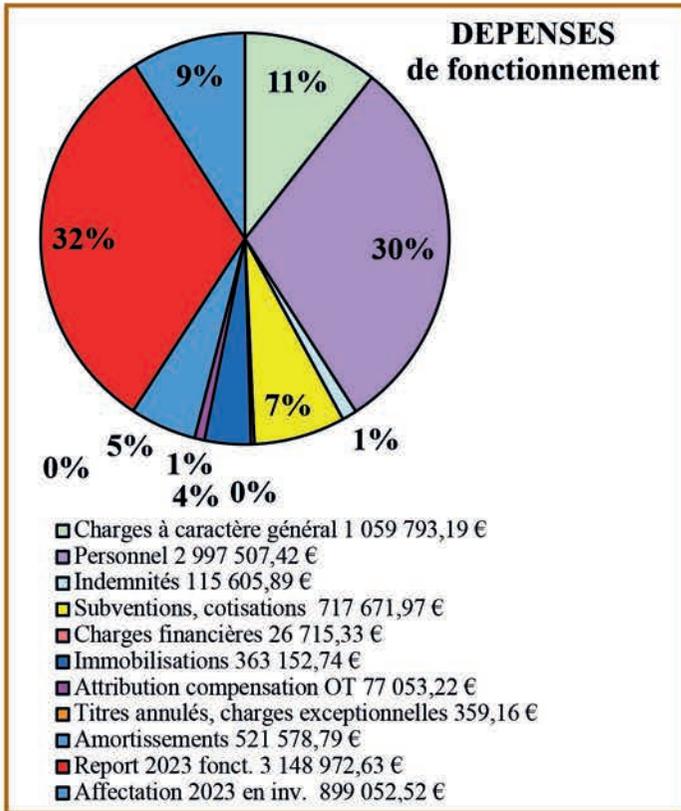


**A noter :**

- La fiscalité ne représente que 32 % des recettes de fonctionnement. Les taux n'ont pas augmenté depuis 2016. Les bases baissent de façon conséquente du fait de la suppression de la taxe d'habitation mais leur évolution, imposée par l'Etat, impacte notre population (foncier notamment).
- Nous avons la chance d'avoir des recettes propres dont le site des Orgues (6 % des recettes), mais aussi des appartements, concessions cimetière, Hospice, parc photovoltaïque, etc. pour 7 % également des recettes.
- Le prix de l'eau n'avait pas augmenté depuis 2016. Nous avons été contraints de le faire, mais de façon très modérée (+0.1 €/litre), en 2023, pour lutter contre les augmentations tarifaires de l'électricité (station d'épuration).
- En investissement, les subventions représentent 42 % des recettes qui viennent diminuer d'autant la part de notre autofinancement. La part des subventions progresse d'année en année.

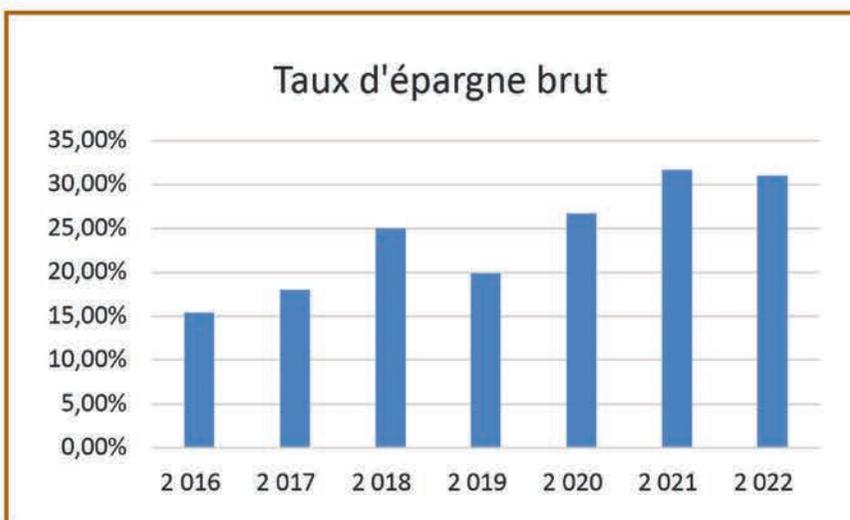
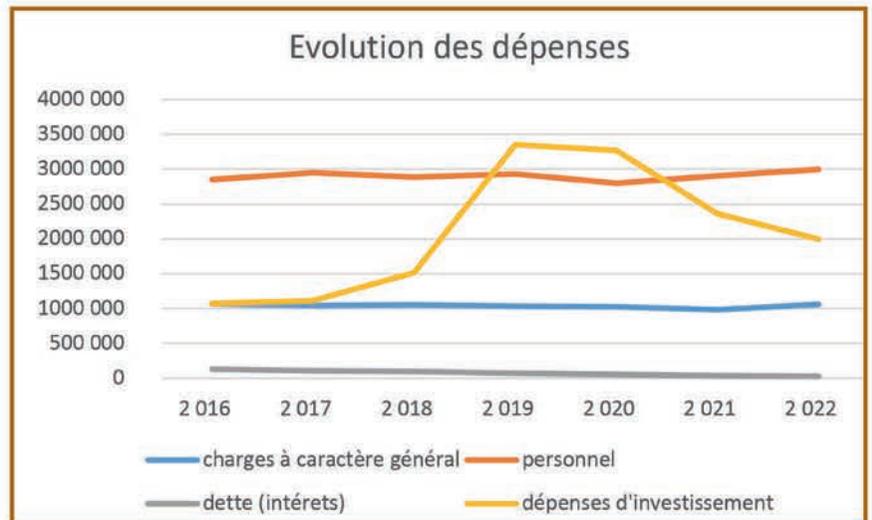


# Les dépenses : maîtrisées en fonctionnement pour pouvoir investir.



## A noter :

- Des charges à caractère général qui diminuent de manière constante, pour être inférieures à la moyenne des communes de la même strate (190 € / hab. en 2022 contre 236 € pour les communes de la moyenne de la strate). Augmentation cependant en 2022 du fait de la crise énergétique.
- Idem pour les charges de personnel : 538 € / hab. en 2022 contre 553 € pour les communes de la moyenne de la strate.
- Des investissements qui progressent au rythme des programmes et des projets.



Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

**Ille Sur Tet transfère plus de 30 % en investissement pour permettre de faire évoluer sa ville, pour le bien-être de tous.**

## SÉCURISATION DE LA CHEMINÉE DE LA CATALANE

Cet élément du patrimoine de la ville fait partie de son histoire économique et sociale. La cheminée domine l'ensemble de l'ancienne conserverie « La Catalane », elle fait partie du paysage urbain de la commune, elle constitue une des facettes de son identité.

La commune a demandé un état sanitaire de la cheminée et a décidé de procéder à une confortation des structures. Les travaux ont débuté en septembre et ont été terminés en novembre 2023.



120.600 €, financé à 30 % par l'Etat et 22 % par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

## ILLE SUR TET, LABELLISÉE PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

La commission nationale d'homologation du label Petites Cités de Caractère s'est réunie le 8 décembre 2022 pour visiter notre centre historique et découvrir notre patrimoine. Après délibération, la ville s'est vue récompensée de ses efforts et de son engagement dans la restauration et la mise en valeur de son patrimoine. Cette reconnaissance vient souligner la richesse historique et le potentiel touristique de notre ville.

Au-delà de l'importance de notre patrimoine matériel et immatériel, c'est également l'engagement et la forte volonté de la commune de le préserver et de le mettre à disposition de ses habitants et des touristes. Le projet des Petites Cités de Caractère®

a pour but de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. Les projets de rénovation comme l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), la lutte contre l'habitat insalubre et l'offre commerciale, sont autant d'éléments qui ont compté dans l'obtention du label.

Ille Sur Tet devient ainsi, après Collioure, la seconde ville des Pyrénées-Orientales à être reconnue pour son patrimoine remarquable.

Ce label affirme Ille Sur Tet comme une destination incontournable pour les amateurs d'histoire, de patrimoine et de beauté naturelle.



## CONSERVATION ET RESTAURATION DE L'HOSPICI D'ILLE SUR TET : PREMIÈRE PHASE TERMINÉE

Le chantier de l'aile nord de l'hospice concerne les charpentes et les couvertures de la chapelle Saint-Jacques et du dortoir nord, ainsi que les menuiseries et les façades. Il s'est terminé fin 2023.

Ce chantier a été financé à hauteur de

40% par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie et à hauteur de 20 % par le Conseil Départemental et la Région Occitanie. Coût total : 1 829 154.02 € HT avec un autofinancement de 380 000 €.

## DÉMARRAGE DU 2<sup>ème</sup> PROGRAMME DE L'HOSPICI D'ILLE SUR TET

Un nouveau chantier, Hospice 2, a été lancé cette année 2023. Il porte sur le reste de l'ensemble hospitalier : l'intérieurs de l'aile Nord, les ailes Sud et Est ainsi que sur l'église de la Rodona. Le dernier semestre 2023 et le premier de l'année 2024 sont consacés

à la phase d'études. Cette phase est subventionnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie et par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, à hauteur de 75 %.

## ENTRETIEN DES COUVERTURES DE L'ÉGLISE ST-ETIENNE



La commune a lancé un programme pluriannuel d'entretien de ses monuments historiques. Cette année, l'attention de la commune s'est portée sur les couvertures de l'église Saint-Étienne qui a bénéficié d'une campagne de suivi des toitures, d'étanchéisation de la chapelle de l'orgue

et de la réfection de ses enduits avant le relevage complet de cet instrument exceptionnel. L'objectif 2023 était de maintenir la couverture en bon état en changeant les tuiles cassées, en revisitant les noues et en dévégétalisant les écoulements des eaux pluviales.

Enveloppe de 20 500 € financée à 40 % par la DRAC et 20 % par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. Les travaux ont débuté en octobre 2023 et ont été terminés en novembre 2023.



## LES ORGUES D'ILLE SUR TET, UN SITE ACCESSIBLE ET ANIMÉ

Le site des Orgues d'Ille sur Tet, qui accueille plus de 120 000 visiteurs par an, se distingue non seulement par sa beauté et ses caractéristiques uniques en France, mais également par son engagement en faveur de l'accessibilité et de la qualité touristique.

En effet, ce lieu unique dans le paysage français a obtenu le renouvellement de la **Marque Tourisme & Handicap** pour une durée de 5 ans concernant le Handicap Auditif et Mental. Ce label, délivré par le ministère chargé du tourisme, garantit

que le site est adapté aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Ainsi, nous proposons des livrets « Facile à lire » pour accompagner la compréhension du parcours aux personnes ayant un handicap mental.

Les Orgues d'Ille ont également renouvelé leur label **Qualité Tourisme Occitanie Sud de France** pour 5 ans. Ce label, attribué par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, reconnaît la qualité des prestations et des services offerts par le site aux visiteurs.

Par ailleurs, l'équipe des Orgues a développé une offre pour les familles et les enfants. Depuis 2022, le site propose des parcours de jeux pour les enfants de 3 à 13 ans à l'occasion de moments forts tels que Pâques et Halloween. Ces énigmes permettent aux enfants de découvrir la magie de ce lieu de façon ludique et pédagogique.

**Retrouvez tous les horaires et renseignements sur le site internet : [www.ille-sur-tet.com](http://www.ille-sur-tet.com) ou sur l'application Intramuros.**





## DES PANNEAUX SOLAIRES POUR PRODUIRE DE L'ÉNERGIE LOCALE.

La commune s'est engagée dans un projet de production d'énergies renouvelables, à partir de panneaux solaires. Dans une région comme la nôtre, disposant de plus de 2000 heures d'ensoleillement par an\*, il est apparu logique pour l'ensemble de l'équipe municipale d'intégrer ce dispositif solaire, afin de valoriser les espaces publics en les équipant d'ombrières photovoltaïques, qui offrent une protection aux véhicules, tout en permettant une production électrique.

Un premier programme avait permis d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du centre technique municipal. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé et a permis de réaliser un nouveau programme d'ombrières sur ce même site, sur le parking de la piscine municipale, le boulodrome et à la station d'épuration. La halle de la Catalane va également être équipée de panneaux dans les prochaines semaines.

**Ce sont 4 393 m<sup>2</sup> de panneaux qui ont été installés pour une production de 860 MWh qui s'ajoutent au 16 000 MWh de la centrale installée route de Montalba.**

**Cette production correspond à la consommation annuelle de 7585 habitants. Nous pouvons donc affirmer qu'Ille Sur Tet, avec ses 5507 habitants, produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme !!!\*\***

\*source : Climat Ille sur Tet (66130) en 2022 (linternaute.com) L'internaute et Météo France

\*\* 2223 kWh / an et par personne – source Insee.



## VERS UNE VILLE PLUS VERTE : ÉCLAIRAGE LED ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



Lum'ACTE

Suite au programme de 2016, Ille sur Tet poursuit ses actions vers une ville plus verte, notamment en terme d'efficacité énergétique. La ville continue de remplacer les éclairages publics par des ampoules LED.

Un diagnostic du parc d'éclairage public et des armoires de commande a été réalisé avec le soutien

financier de l'État, dans le cadre du programme Lum'Acte. Prise en charge de 30 % de la dépense de 10 500 €.

Un nouveau programme de travaux est en cours pour remplacer ces armoires de commandes et une centaine des points d'éclairage les plus énergivores. Le coût total s'élève à 167 105 €, financé à 38 % par

l'État grâce au Fond vert.

**Ce plan de rénovation permettra de réaliser des économies de consommation de l'ordre de 82%**  
Au total, sur les 1383 luminaires de la commune, 860 auront été remplacés.



**Le Fonds Vert**  
Accélère la  
transition écologique  
dans les territoires

L'amélioration des armoires de commande a permis de faire une extinction des luminaires de la ville, de 23h à 5h. Cela répond au besoin de réaliser des économies, mais l'action favorise également la biodiversité nocturne. Cette mesure apporte 56 % d'économie d'énergie.



### LABEL APICITÉ

La Ville d'Ille sur Tet est labellisée APIcité 2 abeilles pour sa démarche remarquable dans la protection des abeilles.

Elle a été évaluée sur son engagement dans la protection des abeilles. Le fait d'héberger une maison de l'apiculture sur la commune et de lui apporter de l'aide grâce à des actions comme la distribution gratuite de pièges à frelons notamment, ont permis d'obtenir les 2 abeilles directement.



**AUCUN ARTICLE N'A ÉTÉ DÉPOSÉ.**

## LIBERTE EGALITE FRATERNITE

### LISTE DES ENFANTS NÉS SUR LA COMMUNE

#### 2021/2022

LORENZO Isaac, le 03/05/2021  
DOMINGO GOUHIER Mila, le 23/07/2021  
CASAMITJANA Lison, le 20/02/2022  
JALABERT Tom, le 18/04/2022  
HAMADACHE Leyla, le 31/05/2022  
ALRIC ROUFFART Eva, le 03/07/2022  
CHARRE Clément, le 04/07/2022  
LAPIERRE Mattéo, le 09/07/2022  
OBERRIEDER Hailie, le 08/09/2022  
LASM Isaiah, le 03/10/2022  
BIS FAGES Maylo, le 23/10/2022  
DA CUNHA Valentina, le 12/11/2022  
MARVIE Milan, le 14/11/2022  
CROUILLES GABORIT Robin, le 24/11/2022  
REGAZZONI Chloé, le 27/11/2022  
VIDAL Roxane, le 28/11/2022

#### 2023

ZAJKOWSKI Sohan, le 07/01/2023  
RADONDY Camille, le 24/01/2023  
SOTO Diago, le 30/01/2023  
ALTED RACHEDI Giuliano, le 07/02/2023  
MOULIRA FIGLIOLIA Lou, le 12/02/2023  
LINCAN Nicolae-Milan, le 03/03/2023  
SYCH LAZO Malia, le 14/03/2023  
LEBLALTA Waël, le 30/03/2023  
SCHOULER CUINIER Amalia, le 04/05/2023  
ALRIC ROUFFART Maëlle, le 24/05/2023  
REZOUG Nino, le 11/06/2023  
AZERKANE Sayna, le 23/06/2023  
ABDOUCHE Wissem, le 23/06/2023  
HAIFI CAIXAS Inaïa, le 08/07/2023  
METLAINE Camille, le 13/07/2023  
FONTAINE Shyrel, le 18/08/2023  
TREILLE Tasnim, le 28/09/2023  
SANCHEZ Raphaël, le 28/10/2023  
CAYROL GUIRAO Luna, le 30/11/2023

### MARIAGES 2022 - 2023

EXPOSITO José et BAPTISTE Elodie, le 05/03/2022  
DESIAGE Joël-Michel et LEPRETRE Laurine, le 07/05/2022  
MARANHAO Manuel et MALESCOT Claire, le 21/05/2022  
KHEDIMI Axel et HADDAD Camélia, le 21/05/2022  
IGLESIAS Hubert et DELHAYE Marine, le 04/06/2022  
ATTOUMANI Naim et IZQUIERDO Jade, le 25/06/2022  
JADEAU David et GUILLON Nathalie, le 20/08/2022  
BENNANI Badr-Dine et BENHADDOU Dounia, le 26/08/2022  
BOUCEBCI-LAVAIL Thomas et GIOVANELLI Lise, le 03/09/2022  
MAYER Marc et ROMEO Florence, le 24/09/2022  
LIGAT Jessy et VISA Clémence, le 24/09/2022  
REIXACH Bernard et JACQUELIN Carole, le 01/10/2022  
BENKHARMAZ Bader et SALADIN Laurie, le 08/10/2022  
BLONDEL Christophe et PAGES Marjorie, le 15/10/2022  
LATAMBAZ Daniel et ZENGARLI Angélique, le 05/11/2022  
BOURDERE ANDRÉOU Eric et MEZIANI Ghania, le 11/02/2023  
VALSERES Romain et MARTINEZ Guillaume, le 18/02/2023  
SICART Romain et MUNOZ Lisa, le 22/04/2023

ESCAFFRE Damien et BLAVI-TARRAGO Clarisse, le 27/05/2023  
DE OLIVEIRA SANTOS Julien et ROSAS RIVERO Désirée, le 10/06/2023  
PICOLE Anthony et DROUARD Eloïse, le 10/06/2023  
RODOR Olivier et BIRE Sophie, le 10/06/2023  
MILET Gaylor et DIAZ Carine, le 15 juin 2023  
FARCHICH Badr-Eddine et EL MIR Mouna, le 17/06/2023  
DEMANNE Bertrand et TOUCHARD Marine, le 28/06/2023  
CAMPO Jean et JEANNOT Eléonore, le 08/07/2023  
ESCODA Eric et HEMART Carole, le 15/07/2023  
LADEB Hamza et LABIDI Taysir, le 22/06/2023  
CAMOS Christian et BELLON Véronique, le 12/08/2023  
ABDOUCHE Hocine et MORANO Caroline, le 02/09/2023  
PEREZ Nicolas et MAJORAL Laure, le 30/09/2023  
JHIJ Mehdi et YACHOU Rizlaine, le 07/10/2023  
SIBIEUDE Patrice et GANDOU Marion, le 07/10/2023  
MEUNIER et CUTZACH, le 14/10/2023  
MOLLE Franck et ADJALI Leïla, le 21/10/2023  
TREILLE Tasnim, le 28/09/2023

## PACS 2022 - 2023

GUIARD Alfred et LAPIERRE Myriam, le 08/03/2022  
LEGER Sébastien et AMPOSTA Ingrid, le 30/04/2022  
FLORENTIN Cyril et GLORIES Karine, le 06/09/2022  
COLOMINA Philippe et CHERGUI Jasmine, le 27/10/2022  
PADE Corentin et LEGROS Laura, le 29/10/2022  
ZAJKOWSKI Kévin et CHAMPETIER Marine, le 24/11/2022  
PERON David et DUPOUY Marjolaine, le 15/12/2022  
MONTANOLA Galdric et LAMARRE Blandine, le 21/12/2022

FONS Benjamin et FRENZ Luana, le 24/12/2022  
CORET Kévin et GALLET Tracy, le 05/04/2023  
TELLIEZ Dylan et CROUZILHAC Damien, le 18/04/2023  
DRUAIS Romain et PRIOUX Marine, le 02/06/2023  
GARCIA Thierry et FARINES Céline, le 24/06/2023  
LAFFITTE Théo et MARTIN Justine, le 04/07/2023  
BOUSQUET Camille et ALVARADO Alexandra, le 19/07/2023  
CABEZAS Alexandre et TOLZA Mélanie, le 28/08/2023

## DECES 2022 - 2023

BENNEHARD Philippe, le 31/01/2022  
(mise à jour)  
BELLE Geneviève, le 14/05/2022  
GENNY Mireille, vve ALEMANY, le  
17/05/2022  
CAPELLE Jacqueline, vve CATALA, le  
19/05/2022  
RIGOLE Alice, le 21/05/2022  
MILAN René, le 22/05/2022  
BERNOLLE Jacques, le 24/05/2022  
COME Francine, le 26/05/2022  
VIGOUROUX François, le 01/06/2022  
JOFFRE François, le 02/06/2022  
ALEMANY Claude, le 06/06/2022  
CAMAGE Denise, le 06/06/2022  
COUBRIS Jean, le 13/06/2022  
CARRÈRE Marie-Louise, vve IGLÉSIAS,  
le 20/06/2022  
GAULTIER Mehdi, le 29/06/2022  
CARRERE Nicole, le 30/06/2022  
BELLES Alfredo, le 02/07/2022  
GORDILLO GARCIA Juan, le  
06/07/2022  
BRANCHEREAU Colette, vve MARTIN,  
le 08/07/2022  
FUENTES Miguel, le 08/07/2022  
SOLÈRE Louis, le 08/07/2022  
RODRIGUEZ CAZORLA Antonio, le  
11/07/2022  
PRATS Henri, le 15/07/2022  
MÈNEVEAU Benoit, le 19/07/2022  
KOUTH Jean-Pierre, le 21/07/2022  
MORER Corinne, le 22/07/2022  
CERVERA Christian, le 26/07/2022  
DE NÈVE Paul, le 26/07/2022  
FIGUÈRES Anne-Marie, vve PAYRÉ, le  
27/07/2022  
FONTCOUBERTE André, le 31/07/2022  
CASÉ Claude, le 01/08/2022  
BAILLY Josette, vve LABY, le  
03/08/2022  
MULCEU Marie, vve SOUCAS, le  
09/08/2022  
GARCIA LUNA María, vve URBANO, le  
13/08/2022  
ROIGT Odette, le 23/08/2022  
SICRE Olivier, le 25/08/2022  
DOS SANTOS DE ASCENÇAO Carlos,  
le 05/09/2022  
FAUCHÉ Lucienne, vve MONIER, le  
13/09/2022  
DUNI-GERMAIN Jean, le 17/09/2022  
NOUGEIN Yvette, vve CONOR, le  
18/09/2022  
PARÈS Francine, vve MAURIN, le  
20/09/2022  
PÉREZ Gilberte, vve AUBERTHIÉ, le

22/09/2022  
SLONDERO Linéo, le 22/09/2022  
GARCIA PENA Rosario, vve  
JARAMILLO CHINARRO, le 24/09/2022  
FONDA Léonce, le 27/09/2022  
SIGAUD Huguette, le 04/10/2022  
VILANA André, le 09/10/2022  
BRAGULAT Sylvie, le 16/10/2022  
ROSSIGNOL Marie, ep SIBIEUDE, le  
18/10/2022  
YEVES Remedios, vve GONZALEZ, le  
21/10/2022  
MOMERENCY Joel, le 24/10/2022  
FONDECAVE Yvette, vve ROUX, le  
27/10/2022  
VASILE Larisa-Victoria ep  
FERNANDEZ, le 29/10/2022  
GUTTA Henri, le 01/11/2022  
THIBAUT Marguerite, vve BAUS,  
02/11/2022  
PUJOL Jean, le 04/11/2022  
DAURIACH Marie, vve MASSÉ, le  
06/11/2022  
DABAT Marguerite, vve BO, le  
09/11/2022  
BONMARCHAND André, le 09/11/2022  
JAMPY Claude, le 11/11/2022  
DALOUCHE Salah, le 12/11/2022  
SIRÈS Elisa, vve BERNO, le 12/11/2022  
HAMMAD Abdelkader, le 16/11/2022  
GOMIS Pierre, le 19/11/2022  
GIL Robert, le 23/11/2022  
MARGALL Etienne, le 28/11/2022  
ROIG Régina, vve MEYER, le 28/11/2022  
BATLLE Henri, le 27/11/2022  
BEAUFORT Pierre, le 30/11/2022  
JAMME Suzanne, le 05/12/2022  
CAPELLE Francine, vve PUJOL, le  
03/12/2022  
PAGÈS Eveline, vve GARCIA, le  
10/12/2022  
GAICINA Liliia vve IAGOFAROV, le  
09/12/2022  
BOUTIN Raymonde, ep OSGUIAN, le  
08/12/2022  
BARTHES Gérard, le 10/12/2022  
AMAT Jean, le 10/12/2022  
WENDLING Erna, ep VELTZ, le  
10/12/2022  
BÉZIAU Michelle, ep JUILLET, le  
12/12/2022  
FARRAH Derek, le 12/12/2022  
LACHAMBRE Léone, vve LAROQUE,  
le 16/12/2022  
GARCIA Gertrude, ep RUBIO, le  
21/12/2022  
DUGUÉ Janine, le 21/12/2022

BÉGUÉ Jacqueline, vve MARTINEZ, le  
27/12/2022  
BAGUET Irène, vve PERRISSIN, le  
01/01/2023  
GARCIA Louis, le 05/01/2023  
VASQUEZ NAVARRO Francisco, le  
11/01/2023  
BOQUET Jeanine, le 13/01/2023  
FERNANDEZ Jean, le 29/10/2022  
SIMON Michel, le 22/01/2023  
ARNAUD Jacques, le 23/01/2023  
AUGER Eric, le 27/01/2023  
MARTEL Jean, le 30/01/2023  
KOWALSKI Véronika, le 25/01/2023  
MONIER Claude, le 03/02/2023  
MONTALAT Prisque, vve STORCH, le  
04/02/2023  
GIRARDON Raphaël, le 09/02/2023  
GIRAL Georgette, vve SIDOU, le  
11/02/2023  
PENOT Jacqueline, vve DELEPIERRE, le  
12/02/2023  
CHRISTMANT Martine, le 14/02/2023  
FAJARNÈS Thérèse, vve BARDERA, le  
17/02/2023  
COLL Alain, le 21/02/2023  
PORTELLI Angelo, le 23/02/2023  
WELLEMAN Richard, le 27/02/2023  
NOGUER Serge, le 07/03/2023  
PASTOR Emmanuel, le 07/03/2023  
SIMON Jean Paul, le 08/03/2023  
VOISIN Cyril, le 09/03/2023  
BAREIL Jeannine, vve BOTIGNA, le  
16/03/2023  
LE THÉNO Claude, le 16/03/2023  
SESQUIERE Jérôme, le 18/03/2023  
PONS Pierre, le 22/03/2023  
BLOIS Richard, le 28/03/2023  
LAVENAC Monique, vve PINCHON, le  
05/04/2023  
PROCULLUS Francine, le 05/04/2023  
CANAL Louis, le 06/04/2023  
AGUILAR Amparo, vve GOMEZ, le  
11/04/2023  
PAGES Denise, ép ROUGET, le  
12/04/2023  
GODART Marie, vve WELLEMAN, le  
11/04/2023  
QUESADA Harold, le 17/04/2023  
CHAPPELLE Henri, le 23/04/2023  
BÉGHAIN Christine, ep MILHE-  
POUTINGON, le 28/04/2023  
MARY Josette, vve FONDECAVE, le  
28/04/2023  
CARQUÈS Carlos, le 29/04/2023  
QUESADA Marie, vve TORRES, le  
29/04/2023

FABRESSE Arlette, le 30/04/2023  
 GIL MARTIN Soledad, vve  
 HERNANDEZ, le 30/04/2023  
 CLADELLAS Rose, vve DELCLOS, le  
 01/05/2023  
 FERNANDEZ Marie-Thérèse, vve  
 MORADELL, le 04/05/2023  
 JEAN Joseph, le 11/05/2023  
 LEROY Simone, vve CELZER, le  
 11/05/2023  
 MOLINS Maurice, le 13/05/2023  
 SERRE Claude, le 17/05/2023  
 LAFARGUE Jacques, le 19/05/2023  
 SIMOU Gillette, vve SALGAS, le  
 17/05/2023  
 GRACIA Georges, le 17/05/2023  
 MASSÉRA Emile, le 20/05/2023  
 VALLÉ Christiane, vve CRIBELLET, le  
 21/05/2023  
 ROMEU Jacqueline, vve GARCIES, le  
 30/05/2023,  
 VILARDELL Georges, le 08/06/2023  
 COSTE André-Pierre, le 12/06/2023  
 CALVET Jeannot, Michel, le 14/06/2023  
 MARTINEZ Manuel, le 17/06/2023  
 HOMBERT Albert, le 24/06/2023  
 PATERNOSTER Michelle, vve POULET,  
 le 09/07/2023

DELMAS Jean, le 12/07/2023  
 PAGES Denis, le 29/07/2023  
 MARGALL Renée, vve MULCEU, le  
 02/08/2023  
 FAUCHÉ Jacqueline, vve EYCHENNE, le  
 03/08/2023  
 BOUCHEZ Isabelle, ep VERNAZ, le  
 30/07/2023  
 TENIL Vincent, le 04/08/2023  
 CATALA Christophe, le 10/08/2023  
 MURCIA Renée, vve GALDI, le  
 14/08/2023  
 SURROCA Odette, vve CARRÈRE, le  
 19/08/2023  
 MEURICE Adrien, le 20/08/2023  
 BENSEDIK Anne-Marie, le 19/08/2023  
 BISHOP Vivian, le 19/08/2023  
 RODRIGUEZ Jacques, 21/08/2023  
 BICHÈRES Odette, vve CARRÈRE, le  
 24/08/2023  
 DEIT Eliane, vve LAGRIFFE, le  
 30/08/2023  
 AGUILERA Catherine, le 31/08/2023  
 MONTOYA Marie, vve SERRANO, le  
 01/09/2023  
 MAÑAS Jeanne, ep BELOTTI, le  
 05/09/2023  
 THOMAS Michel, le 07/09/2023

JIGOUREL Célestine, vve FLÉCHER, le  
 14/09/2023  
 NAZAR Hussain, le 16/09/2023  
 SOLÈRE Claude, le 29/09/2023  
 GARMONT Louis, le 07/10/2023  
 MARIN ALMANSA Inocencia, vve  
 RESSE, le 11/10/2023  
 CARTADE Joséphine, vve MORENO, le  
 10/10/2023  
 BORREIL Marguerite, vve LAFONT, le  
 06/11/2023  
 HEREDIA Miguel, le 09/11/2023  
 VERGÉS Georgette, vve TIGNÈRES, le  
 14/11/2023  
 LAURENT Jean, le 18/11/2023  
 SANCHEZ Encarnacion, vve MARTIN, le  
 22/11/2023  
 JUST Bernard, le 26/11/2023  
 MARTIN Jésus, le 17/11/2023  
 MALET Annie, vve SALY, le 02/12/2023  
 JULIA Michel, le 06/12/2023  
 CARLES Véronique, le 28/11/2023  
 OSGUIAN Michel, le 10/12/2023  
 MILHE-POUTINGON Pierre, 11/12/2023  
 LIMPALAER Liliane, le 10/12/2023  
 KHEDIMI Ahmed, le 14/12/2023  
 SARGENTINI Gisèle, le 16/12/2023



## DES CHIFFRES POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

### Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

### Le recensement de la population, comment ça marche ?

**A Ille Sur Tet, le recensement s'effectuera du 18 janvier au 17 février 2024.**

**Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide :** répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



**L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.**

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.**

# Cérémonies Commémoratives



8 mai - Armistice de la seconde guerre mondiale.



8 juin - Journée commémorative à la mémoire des Morts pour la France en Indochine



25 novembre - 100 ans du Monument aux Morts



14 juillet - Fête nationale



28 avril - Cérémonie de la pose des premiers Pavés catalans de la Mémoire



1<sup>er</sup> novembre - Cérémonie à la mémoire des morts pour la Patrie